



FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE MONTPELLIER

MENTION DROIT PUBLIC

MASTER THÉORIE ET PRATIQUE DU DROIT CONSTITUTIONNEL

Responsable pédagogique : **Éric SALES**

PRÉSENTATION

Le Master « Théorie et pratique du droit constitutionnel » (TPDC) de la mention « Droit public » de l'Université de Montpellier s'appuie, à titre principal, sur le Centre d'études et de recherches constitutionnelles, comparatives et politiques (CERCOP) pour le droit constitutionnel et la philosophie du droit dont la visibilité au plan national est bien établie et dont les membres ont rédigé de nombreux ouvrages de référence.

Les enseignants du Parcours constitutionnel sont des universitaires et des praticiens spécialisés en droit constitutionnel français et comparé, en théorie du droit, en droit du contentieux constitutionnel et en droit des libertés fondamentales. Les enseignements sont dispensés à la fois sous la forme de cours magistraux et sous la forme d'études de cas et d'exercices de mise en situation. Le Parcours pilote également, depuis plusieurs années, l'équipe montpelliéraine d'étudiants qui participe au concours de plaidoirie « Georges Vedel » parrainé par le Conseil constitutionnel.

OBJECTIFS

Les enseignements dispensés dans la première année du parcours ont deux finalités principales. En premier lieu, la formation est volontairement généraliste car les carrières auxquelles se destinent les étudiants nécessitent de détenir de solides compétences théoriques sur l'ensemble des disciplines du droit public, dispensées par des universitaires spécialistes de celles-ci. En second lieu, il s'agit de proposer aux étudiants des cours destinés à les sensibiliser aux disciplines qui feront l'objet d'un approfondissement en deuxième année et tout particulièrement en droit constitutionnel.

Les enseignements durant la deuxième année du parcours - dispensés sous la forme de cours magistraux, d'études de cas et d'exercices de mise en situation - correspondent à une formation d'excellence à finalité essentiellement recherche dont les résultats en termes de production de thèses et de réussite aux concours de recrutement dans l'enseignement supérieur sont très significatifs. La recherche fondamentale en droit constitutionnel peut être menée sur les principaux axes de réflexion du CERCOP, à savoir la théorie et la philosophie du droit, le contentieux constitutionnel et le droit constitutionnel comparé.

Le parcours intègre un séminaire de « Méthodologie de la recherche » qui forme les étudiants à la pratique de la recherche en droit constitutionnel. Ce séminaire est assuré par un enseignant-chercheur du CERCOP. Il offre notamment aux étudiants des outils et des méthodes pour effectuer leur mémoire de recherche.

Les étudiants réalisent également un stage au sein du laboratoire. En étroite collaboration avec l'enseignant référent, les étudiants participeront à la vie quotidienne du CERCOP. Ils devront également organiser une « journée d'étude du parcours » qui se déroulera en fin d'année universitaire sur un thème choisi par l'ensemble des étudiants.

L'équipe de direction entretient par ailleurs des liens étroits avec le Conseil constitutionnel puisque, chaque année, une équipe composée d'étudiants du parcours participe au concours de plaidoirie organisé par l'Institution (concours Vedel).

La formation permet enfin aux étudiants de s'orienter aussi vers des métiers en préparant les grands concours administratifs et notamment ceux de fonctionnaires de l'Assemblée nationale et du Sénat présentés majoritairement par des candidats détenant un diplôme de master 2 en droit public. Pour celles et ceux qui souhaitent devenir avocats en droit public, la formation leur permet d'acquérir en particulier une solide compétence dans le mécanisme de la QPC.





FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE MONTPELLIER

MASTER THÉORIE ET PRATIQUE DU DROIT CONSTITUTIONNEL

ADMISSION

- ➔ Publics : Etudiants titulaires d'une Licence 3 en droit
- ➔ Conditions d'admission : Lettre de motivation, CV
- ➔ Période de candidature : Mai - juin

COMPÉTENCES VISÉES ET DÉBOUCHÉS

Compétences visées : Un haut niveau en droit constitutionnel, en droit des libertés fondamentales et en théorie du droit.

Débouchés professionnels : Le parcours offre des débouchés professionnels dans le champ de la recherche universitaire et permet aux étudiants qui le souhaitent de préparer les concours de la fonction publique, de devenir magistrat ou d'accéder au métier d'avocat en droit public.

SEMESTRE 1

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

UE Droit constitutionnel comparé
UE Système contentieux de la CEDH
UE Grands courants de la pensée juridique

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES COMPLÉMENTAIRES

UE Droit public économique 1
UE Système contentieux de l'Union européenne
UE Environnement et politiques

> COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

UE Langue, Anglais

SEMESTRE 2

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

UE Pratique du contentieux constitutionnel
UE Droit constitutionnel des collectivités territoriales
UE Théories juridiques de l'Etat

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES COMPLÉMENTAIRES

UE Droit public du numérique
UE Droit des contrats publics
UE Politique comparée

> COMPÉTENCES PRÉ PROFESSIONNELLES

Stage ou Projet tutoré (facultatif)

SEMESTRE 3

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES GÉNÉRALES

UE Évolutions contemporaines de l'Etat
UE Contentieux constitutionnel approfondi

> COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

UE Anglais juridique

> COMPÉTENCES PRÉ PROFESSIONNELLES

Plaidoiries (concours VEDEL)
Clinique juridique (facultatif)

SEMESTRE 4

> COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES SPÉCIALISÉES

UE Défis contemporains

> COMPÉTENCES PRÉ PROFESSIONNELLES LIÉES À LA RECHERCHE

UE Recherche
Ou
UE Recherche + Engagement étudiant

<https://droit.edu.umontpellier.fr/>



INFORMATIONS ET CONTACTS

Site de la Faculté : <https://droit.edu.umontpellier.fr/>

Site du CERCOP : <https://cercop.edu.umontpellier.fr/>

Responsable pédagogique :

Monsieur SALES eric.sales@umontpellier.fr

Secrétariat : Madame ABBASSI - 04 34 43 28 64

habiba.abbassi@umontpellier.fr